

Communiqué de presse:

Une bonne prise en charge au troisième âge: ce qu'elle coûte et comment elle peut être financée

3 septembre 2021. – En Suisse, 620 000 personnes âgées ont besoin d'une prise en charge, mais toutes ne peuvent pas se la permettre. Et leur nombre ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, une nouvelle étude publiée par la Fondation Paul Schiller montre ce que coûte une bonne prise en charge pour toutes les personnes âgées et comment elle devrait être financée, par exemple grâce à une allocation de prise en charge pour le temps de prise en charge. D'un point de vue économique, une bonne prise en charge présente également une utilité évidente.

Dans le domaine de la prise en charge au troisième âge, la nécessité d'agir se fait de plus en plus sentir. En raison de l'évolution démographique, la Suisse comptera en 2050 deux fois plus de personnes de plus de 80 ans qu'aujourd'hui. Un résident sur dix aura plus de 80 ans. Ainsi, on constate une forte augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une prise en charge psychosociale en plus des soins médicaux pour organiser leur vie quotidienne de manière autonome et participer à la vie sociale le plus longtemps possible.

Les besoins de prise en charge supplémentaire sont déjà importants aujourd'hui. Plus de **620 000 personnes** âgées de plus de 65 ans manquent potentiellement de soutien. C'est ce que montre la nouvelle étude «Bonne prise en charge au troisième âge – Coûts et financement», élaborée par le bureau de conseil BSS Volkswirtschaftliche Beratung. Le manque de soutien est important, tant à domicile que dans les foyers: il manque **20 millions d'heures de prise en charge**, ce qui correspond à une valeur équivalente de **0,8 à 1,6 milliard de francs**.

Une partie de ce manque doit être financée par l'État. Ce n'est qu'avec un engagement de l'État que l'on pourra permettre aux personnes âgées à revenu modeste de s'offrir une bonne prise en charge. Dans le même temps, l'offre doit être élargie et développée. «Il est important que les obstacles à l'accès soient réduits au minimum et que la qualité de l'offre soit assurée», déclare Herbert Bühl, président de la Fondation Paul Schiller.

L'allocation de prise en charge pour le temps de prise en charge permet de vieillir dans la dignité

Il est possible de financer une bonne prise en charge pour répondre aux besoins de toutes les personnes âgées en Suisse. L'étude publiée par la Fondation Paul Schiller présente plusieurs pistes. L'une des possibilités est une allocation de prise en charge qui prévoit des quotas d'heures pour les personnes ayant besoin d'une prise en charge

Gute Betreuung im Alter

Perspektiven für die Schweiz

et réduit ainsi la charge financière des personnes concernées. Et ce, indépendamment du fait qu'une personne vive chez elle ou dans un foyer. En outre, le modèle finance l'extension et l'assurance qualité de l'offre de prise en charge et renforce le travail de proximité. De cette manière, les personnes âgées disposant de moyens financiers limités ont également accès à des prestations de prise en charge de bonne qualité et peuvent vivre de manière indépendante, autodéterminée et au cœur de la société le plus longtemps possible. Grâce au modèle de financement esquissé, il est possible de combler les lacunes actuelles en matière de financement, d'offre et d'accès. L'«allocation de prise en charge pour le temps de prise en charge» s'appuie sur des instruments de financement existants (comme les prestations complémentaires à l'AVS) et utilise des mécanismes de financement éprouvés (comme l'incitation financière).

Une chose est claire: il est urgent d'agir. Si la Suisse ne fait rien, les personnes âgées ayant besoin d'être prises en charge risquent de l'être insuffisamment. Herbert Bühl met en garde contre les conséquences: «Si elles ne bénéficient pas d'un soutien adéquat, les personnes âgées courent le risque de se sentir isolées et négligées, ce qui nuira à leur santé. Elles se retrouveront de plus en plus à l'hôpital ou seront admises en foyer alors que cela aurait pu être évité. Avec cette étude, la Fondation Paul Schiller propose des solutions et montre que la Suisse peut très bien financer une bonne prise en charge.»

D'un point de vue économique, une bonne prise en charge présente également une utilité: elle a un effet préventif, permet aux personnes âgées de vivre plus longtemps de manière autonome et aide les proches à concilier prise en charge et travail.

Si la Suisse veut ancrer une bonne prise en charge dans la pratique, elle doit s'éloigner de la vision orientée vers la médecine. «Le vieillissement n'est pas une maladie», affirme Maja Nagel, membre du conseil d'administration de la Fondation Paul Schiller: «En vieillissant, nous avons besoin d'un soutien individuel qui nous rend plus forts et nous permet de continuer à mener une vie quotidienne autodéterminée et intégrée dans la société.» Une bonne prise en charge, qui prend également en compte les aspects psychosociaux, y contribue grandement.

Informations complémentaires:

Dossier de presse avec photos: www.bienvieillir.ch/publications

Patricio Frei, responsable de la communication, +41 44 388 10 53, frei@weissgrund.ch

Gute Betreuung im Alter *Perspektiven für die Schweiz*

Définition: bonne prise en charge – accompagnement psychosocial au quotidien

Une bonne prise en charge au troisième âge permet aux personnes âgées d'organiser leur vie quotidienne de manière largement autonome et de participer à la vie sociale, ce qu'elles ne pourraient autrement plus faire en raison de leur situation de vie et de leur handicap physique, psychique et/ou cognitif.

Une bonne prise en charge est systématiquement axée sur les besoins des personnes âgées, et plus précisément sur leur bien-être physique, mais aussi psychosocial.

Une bonne prise en charge peut préserver les compétences des personnes âgées, tout en ralentissant et en prévenant la détérioration de leur santé. Cela permet de décharger le système de la santé et de soutenir efficacement les proches aidants. www.bien-veillir.ch